L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 15 DECEMBRE 1891. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour de Dumont, Propriétaire-Editeur.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 15 DECEMBRE 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par D. Dazeiger, à la Bourse des Encanteurs, la résidence No 686 rue Magazine, quatrième district.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal: Un assortiment complet de bottes et souliers.

Par Spear & Escoffier, chez Mme veuve Aglade, coin Conti et Bourbon, gages forfaits.

La marine des Etats-Unis.

Le rapport du ministre de la marine—rapport auquel fait allusion le Président, dans son Message annuel,—était attendu, cette année, par le peuple des Etats-Unis, avec un intérêt plus qu'ordinaire.

Les citoyens étaient légitimement anxieux de savoir à quel point en est la construction des navires qui composeront les flottes nationales futures.

L'idée qu'une marine puissante est absolument nécessaire à la sûreté et à l'avenir commercial et politique du pays, s'est tellement bien emparée de l'opinion publique, que tout ce qui a trait aux progrès des navires de guerre: construction, armement, équipage—présente un intérêt supérieur à une population avide de connaître tous les détails.

Ce n'est qu'en 1883 qu'on a enfin compris, dans les sphères gouvernementales, que la création d'une marine de guerre s'imposait.

C'est seulement à cette époque, lorsque toutes les grandes puissances possédaient déjà des flottes nombreuses; saorifiant, hardiment, des sommes colossales pour suivre tous les progrès de l'industrie navale et augmenter le nombre et la force des navires—que l'on s'est aperçu que les Etats-Unis ne pouvaient, pas-être, pas toujours de la paix bienfaisante qui leur a permis de prospérer d'une façon miraculeuse; que le développement merveilleux des magnifiques ports qui s'échelonnent sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, pourrait être arrêté subitement, et ces belles villes, la gloire de l'Union, laissées à la merci d'une puissance d'ordre inférieur, possédant quelques cuirassés.

C'est seulement depuis sept ans qu'on a reconnu l'erreur dangereuse, impardonnable—nous allions dire criminelle—d'avoir laissé le pays sans défense.

Mais bâtons-nous d'ajouter: l'activité de l'heure présente rachète bien des fautes et permettra de rattraper le temps perdu. Vingt quatre nouveaux navires de tous genres—nous annonce le ministre de la marine, M. Tracy—sont en route de construction dans les chantiers nationaux et privés; de plus, des navires d'une grande force, destinés à former le noyau des escadres dont sera, bientôt, doté l'Union, seront prêts à prendre la mer, dans un an.

Il faut le reconnaître: il était impossible d'aller plus vite en besogne; d'autant plus, que l'art de la construction des grands navires de guerre en fer et en acier, était, pour ainsi dire, inconnu, il y a quelques années.

Et ce n'est pas tout: non seulement on admet qu'il faut faire vite et beaucoup; non seulement les représentants accordent, libéralement, les crédits nécessaires, mais on fait grand; on veut surpasser, en perfection, les autres gouvernements. On veut que les navires composant la flotte qui portera le pavillon étoilé, soient en nombre suffisant pour défendre, envers et contre tous, les longues lignes de nos côtes des deux océans, et dignes de la grandeur de notre pays et du rôle qu'il est appelé à jouer dans le monde. Le Président rappelle l'immense renommée qu'avaient autrefois acquise les Américains en construisant ces légers, rapides et incomparables voiliers, les *clippers*, qui étonnaient les marins de tous les pays. Il est sûr de retrouver dans la construction des navires modernes.

Nous parlions, il y a quelques jours, des précieux services que rend le Bureau de renseignements établi à Washington, par l'Amirauté; nous disions l'importance capitale de cette institution, à laquelle rien n'échappe, qui envoie des ingénieurs et des architectes dans tous les pays, et qui, des détails précieux qui lui sont communiqués, tire des combinaisons où sont réunis tous les progrès. Nous devons ajouter, aujourd'hui, que les ouvriers constructeurs se sont mis à la hauteur de ceux qui les dirigent. Le croiseur *New York*, lancé, ces jours derniers, à Philadelphie, en est la preuve évidente. Le nouveau navire surpasse en vitesse, en force offensive et défensive, tout ce qui a été fait jusqu'à présent, du même type, par les autres gouvernements. Il en sera de même pour tout ce qui va sortir des chantiers. Et si, dans un temps prochain, ce qui est considéré, à cette heure, comme le dernier mot du progrès, est détrôné par un progrès nouveau, l'application immédiate en sera faite. Le trésor des Etats-Unis est assez riche pour suffire à toutes les dépenses, et le peuple verrait avec joie, une partie des immenses ressources qui affluent dans les coffres, employée à ce qui doit assurer la grandeur et la prépondérance de la République.

La Salsepareille d'Ayer rend le sang pur, riche, chaud et vivifiant. Vendue par tous les droguistes.

LA PUISSANCE COLONISATRICE DE LA FRANCE.—M. de Bismarck disait, un jour, au ricochetage: "Je connais un pays qui a des colonies et des colons, c'est l'Angleterre! un qui n'a pas de colonies et qui a des colons, c'est l'Allemagne; un qui a des colonies sans colons, c'est la France." Or, au moment où le chancelier prononçait ces paroles, un grand Allemand, l'honneur des explorateurs du monde—Gérard Rohlfs—qui se trouvait dans le Touât, disait: "Un autre peuple pourra, peut être, égaler, un jour, la puissance coloniale-trice de la France, mais la surpasser, jamais. Quand on a vu, comme moi, les merveilles d'Algérie, on demeure confondu de respect et d'admiration."

Simple question:

—Quelle différence entre un homme occupant un poste et un autre qui s'étrangle au marchepied du poteau?

—Eo a pas, les deux sont *arrêtés*.

Regrets, avec amour:

—Oh! mon adorée! pour toi, je sacrifierais tout, honneurs, titres, fortune....

—La blonde enfant, avec effroi:

—Alors, à moi, qu'est-ce qui me restera?

Mlle Calino cause avec une amie:

—Tu sais bien qui je veux dire? Un petit brun qui a le frère dans un ministère. Je ne peux pas me rappeler son nom....

—Eh bien! comment s'appelle son frère?

LOUISIANE.

Le Sugar Bowl and Farm Journal, Nouvelle-Orléans, du 12 décembre:

Nous avons fait, cette semaine, un voyage dans la région du Tèche et nous avons trouvé toutes les distilleries en plein travail. En fait, beaucoup de cannes sont encore debout et, avant la gelée de cette semaine les feuilles étaient encore vertes. A partir de Morgan City nous avons pris des notes, du wagon où nous nous trouvions. La fumée s'échappe des cheminées des usines de M. G. G. Zénor et du capitaine J. N. Pharr. M. L. S. Clarke traite sa récolte par le procédé de diffusion et a encore quelques cannes à couper. Le moulin de MM. Bourdier et Bellessein est en pleine activité; quelques cannes sont encore debout, mais ces messieurs pressent le travail; ils ont fait, de plus, une grande quantité de labours d'automne. Sur l'habitation Caiomet, propriété de M. Daniel Thompson, le travail continue. MM. Foss et Barnett, sur Shady Side, feront plus de sucre qu'à n'importe quelle place sur le Tèche; ils semblent avoir encore beaucoup de cannes à couper.

De Centreville à Franklin toutes les sucreries travaillent activement; la plupart des habitations ont encore des cannes à couper. Les différentes places que nous avons vues sont les suivantes: l'habitation de M. V. Schwan (en face de Centreville); Repsal, à M. Ernest Bodin; Justine, à MM. Bell et Co.; Bessie, à MM. Viguerie et Caillouet, (qui finissent cette semaine); Frances, à M. Louis Kramer, qui, par suite d'un accident, flotte à Susie; Gardes City, à MM. Cook et Lyons, qui, depuis l'incendie de leur sucrerie, vendent leurs cannes, dont quelques-unes restent à couper; Alice C., à MM. John Calder et Co., dont la sucrerie est une usine centrale; enfin la raffinerie de Franklin. Cette dernière fait toujours de grandes affaires, raffinant le sucre des habitants. L'usine centrale de Caffery pousse ses affaires, cette année; l'augmentation de la capacité des appareils à évaporer lui permettra, probablement, de fabriquer plus de sucre que l'an dernier.

—Nous apprenons que toutes les sucreries de Irish Bend sont encore au travail.

—Above Baldwin, l'usine centrale de MM. John Baldwin et Co. et Des Lignes, la sucrerie de MM. Shattuck et Hoffman, continuent à travailler, ainsi que Adeline, à MM. Oxnard et Sprague, et l'usine centrale de MM. Pecot frères.

—Près de Jeannerette et au-dessous, vers la Nouvelle-Ibérie, règne la plus grande activité. L'on ne de M. A. L. Monat, Vanfrey, qui raffine le sucre des deux moulins, en arrière de Jeannerette, fera, probablement, autant de sucre que l'an dernier. L'honorable J. A. Provost, sur Hight Way et le capitaine Will, sur Linden sont toujours occupés, ainsi que leurs voisins le Dr Gay, sur Belle Grove, et le capitaine John J. White, sur Bayside; tous raffinant à ce dernier endroit.

M. Bass, sur Alice C., M. Patout, sur Hope, et MM. Farmer, Olivier et Co. semblent être sur le point de terminer.

—M. Joe Kleinpeter a apporté aux bureaux de *Capital Item*, de Baton Rouge, de l'habitation de MM. W. H. et J. H. Slaughter, une canne de huit pieds de longueur, portant vingt neuds rouges. Cette canne est d'excellente qualité et montre ce qui peut être obtenu, sur les hautes terres, par une culture convenable.

—L'habitation Carolina, dans la paroisse West Baton Rouge, en face de la capitale, a été louée, dit le *Advocate*, à une société de planteurs de riz qui vont la mettre en culture, l'année prochaine. Cette vieille habitation est restée en friche depuis beaucoup d'années, mais les habitants des environs aimeraient mieux la voir rester inculte plutôt que de voir y introduire du riz. C'est dû à ce fait que la culture de riz est très malsaine.

—M. John Perell, gérant de l'habitation Granada, dit le *Home Journal*, de la paroisse Iberville, a tiré, mercredi matin, sur un homme de couleur qui voulait s'immiscer dans ses affaires. L'individu, qui était grièvement blessé, a été mis à bord du steamboat *Jessie K. Bell*, pour être transporté à la Nouvelle-Orléans; mais il est mort pendant le trajet.

—A la grande surprise de tous, un temps favorable à la fabrication du sucre a continué. Nous sommes habitués au mauvais temps, à cette époque de l'année. Principalement après la gelée et la glace que nous avons eu, plusieurs matins de suite, nous nous attendre à une grande quantité de pluie. Jusqu'aujourd'hui, aucun de nos habitants n'a perdu de temps à cause de la pluie, et la canne a sèché bien mûri, que la glace n'ait que très peu de dommages, si, toutefois, elle en a fait.

—Le général Allen Thomas, qui vient d'acheter, dit le *Times Union*, la propriété de Runnymede, près de Marcouse, sur le chemin de fer du *Sugar Belt*, de Kleinsimes, fut un vaillant brigadier confédéré et appartient à une des plus distinguées familles du Maryland. Il était le beau-frère du Président Jefferson Davis et du défunt lieutenant-général Dick Taylor. Ayant acquis une grande expérience dans la culture du sucre en Louisiane, le général s'est senti attiré par la zone récemment mise en culture en Floride. Son fils est idéntiquement dans l'entreprise sucrière de Diston.

MARIAGES:

—Monroe—M. Will Winberry à Mlle Betty Lott.

—Tangipahoa—M. P. A. Williams à Mlle E. E. Vernon; M. Bryant Dreyr à Dora Tarber.

—Baton Rouge—M. Oscar Vidal à Mlle Stéphanie Pougerouse.

—Cane River—M. B. Y. Baker à Mlle Pauline Jordan.

—Ruston—M. H. C. Ray à Mlle Emma Gilbert; M. W. P. Gaines à Mlle Ada Thompson; M. W. A. Richardson à Mlle Ellen Thompson.

DÉCÈS.

—Vermilion—M. Henry Carter et l'enfant de M. et Mme John Nugler.

—West Baton Rouge—M. Antoine Léonard Cazes, à l'âge de 31 ans.

—Terrebonne—M. Clément Hébert.

—Waggaman—Mme Sabina M. Duffy, 80 ans.

La *Meschacébé*, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 12 décembre:

Depuis que la longue sécheresse dont nous avons souffert, cette année, a pris fin, la pluie ne nous accorde à peine de répit. C'est au plus si le ciel se maintient propre un jour ou deux, puis il redevient gris et nous redonne de la pluie. Il a fait bien froid ainsi depuis quelques jours; les glaces et les gelées ont été très fortes.

La moisson a bien marché jusqu'ici, et déjà quelques planteurs l'ont terminée. Mais d'autres ont encore beaucoup de cannes dans leurs champs, la plus grande partie en *windrow*, heureusement, car les froids rigoureux que nous avons eus ont si bien frappé les cannes debout, qu'elles les ont gelées, et elles seraient promptement portées au moulin, ces cannes seraient perdues.

—M. Norbert Clément, qui fut, l'an dernier, victime d'un terrible accident—un coup de fusil qui lui fracasa l'épaule droite—a été encore, samedi dernier, victime d'un autre très pénible accident. Au moment où il dépaquait, au quartier de porc, le couteau très bien aiguisé qu'il tenait, a glissé et a coupé trois doigts de la main gauche de M. Clément—le petit entièrement et les deux voisins jusqu'à l'os.

L'*Interim*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 12 décembre:

La commission des levées s'est réunie mardi dernier. Elle a ordonné aux contracteurs des diverses levées qui seront construites, cette année, d'avoir à se mettre à l'œuvre sans plus de délai.

—M. Alcide Mélançon nous a expédié, cette semaine, un bel échantillon de sucre de l'habitation L. A. Ellis, de Texas, où il exploite la récolte. Le syndicat de la diffusion est employé sur cette habitation.

Le 7 décembre, il y avait encore 400 arpents de cannes à exploiter. La culture de cette habitation est entièrement faite par les forçats. Le travail se fait sans interruption, peu importe le temps.

—Le cadavre de M. Stephen, qui s'est accidentellement noyé, la semaine dernière, dans la rivière "Blind," a été retrouvé.

Le corps a été transporté à l'Eglise St-Michel, où les funérailles ont eu lieu, lundi matin.

—Un essieu du moulin de M. E. Jacob s'est brisé, vendredi. Depuis lors, M. Jacob, fait transporter ses cannes sur l'habitation "Uncle Sam." Il possède l'une des plus belles récoltes de l'année, et en avait, à peu près, achevé l'exploitation, lorsque l'accident est arrivé.

—Décédé, mardi, 8 décembre, M. N. S. Landry, à l'âge de 61 ans et 4 mois. Une foule de parents et d'amis ont assisté aux funérailles qui ont eu lieu, mercredi matin, à l'Eglise St-Michel.

—Décédé, mardi, à la Grande Pointe, à l'âge de 13 mois, un enfant de M. Osémé Poché.

Pour les affections de la Gorge et des Poumons, le Pectoral Cerise d'Ayer, pris à temps, est un spécifique assuré.

L'homme au quarante-sept chapeaux.

Shakespeare a dit: Perfide comme l'onde." Pourquoi plutôt l'onde que le nuage, que le cheval, que le vêtiniè, que les moules, que.... nous allions dire: que le chemin de fer? Mais on ne peut vraiment pas reprocher au poète anglais de n'avoir pas employé cette comparaison un peu trop anticipée et aussi injuste, d'ailleurs, que le serait celle des supposés modèles de perfidie ci-dessus cités; car, enfin, personne n'ignore que la mer est sujette aux tempêtes, que le nuage recèle la foudre, que le cheval peut se cabrer, qu'un essieu peut se rompre, et que les moules peuvent être malsaines; donc, personne n'est pris en traître.

Mais ne chicanons pas pour si peu Shakespeare, qui a rachété bien des œuvres que nous n'aurions peut-être pas faites de son temps; contentons nous d'affirmer que le type indiscutable de la perfidie, c'est le miroir. On n'en finirait pas, s'il fallait énumérer les cas de trahison dont cet objet s'est rendu coupable, parce que (comme dit Paillasse) le miroir *réfléchit* sans parler, au rebours des étourdis, qui parlent sans réfléchir.

C'est justement le défaut d'étourderie que se donne aujourd'hui, devant la police correctionnelle, un individu que le reflet d'une glace a trahi, pensant avec raison qu'on se tire mieux d'affaire comme étourdi que comme voleur. Or, c'est du vol d'un chapeau qu'il est prévenu.

Un vieux monsieur racontait ainsi le fait:

—J'accusé prétend que c'est par étourderie qu'il m'a pris mon chapeau; mais ce chapeau, je le voici; j'ai l'honneur de le présenter au Tribunal, qui peut l'examiner; je suis peut être le seul homme de Paris à qui il puisse aller, étant la plus forte tête de la capitale, à telles enseignes, que la maison dans laquelle je me fournis, depuis quarante-cinq ans, de père en fils ou autres successeurs, a fait, dans le temps, fabriquer un moule exprès pour moi. Que l'accusé mette ce chapeau sur sa tête, et le tribunal aura la preuve qu'il s'enfoncera jusqu'aux épaules.

(Ici, le témoin veut faire passer au Tribunal un monument de chapellerie qui pourrait coiffer un des grands hommes de pierre alignés dans la cour d'honneur du château de Versailles.)

M. LE PRÉSIDENT.—C'est inutile, monsieur, nous voyons bien.

LE PRÉVENU.—C'est un fait que monsieur pourrait avoir raison si j'avais mis son chapeau sur ma tête; mais je le tenais à la main quand monsieur m'a saisi par le porte de café.

LE TÉMOIN.—Naturellement, sur votre tête, il vous aurait empêché de voir; c'est pour cela.

LE PRÉVENU.—Du tout, c'est parce que j'avais trop chaud.

LE TÉMOIN.—J'ai l'honneur de faire remarquer au Tribunal qu'il pleuvait à verse.

LE PRÉVENU.—Une pluie chaude.

M. LE PRÉSIDENT.—Enfin, dans quelles circonstances le prévenu vous a-t-il pris votre chapeau?

LE TÉMOIN.—Monsieur, j'étais au café, le même où je vais tous les soirs, depuis trente ans, prendre mon petit verre et faire une partie de dominos. A un moment, mon adversaire pose le double-six....

M. LE PRÉSIDENT.—Oh! passez tous ces détails.

LE TÉMOIN.—Ah! c'est que le double-six ce qui m'a fait tout découvrir, car, très embarrassé pour poser, je me demandais ce qu'il fallait faire, et c'est en réfléchissant que, mes yeux se dirigent vers une glace où quelques instants avant se reflétait un chapeau accroché à une patère, je ne le vois plus. Je me lève brusquement, à la grande surprise de mon adversaire; je réclame mon chapeau au garçon, il me répond qu'un particulier, qu'il ne connaît pas, vient de sortir avec un chapeau à sa main. Je me suis élancé à la poursuite du inconnu.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est entendu. (*Au prévenu.*) Vous entendez?

LE PRÉVENU.—Je répète que je suis coupable d'une simple erreur, et rien de plus; j'ai cru que c'était mon chapeau.

LE TÉMOIN.—Lorsqu'on a fait rentrer cet homme, on n'a pas trouvé un seul chapeau en trop; donc, il était venu nu-tête.

LE PRÉVENU.—Avec ça qu'on va nu-tête! On m'a volé mon chapeau, voilà tout.

M. LE PRÉSIDENT. — Oui; mais voilà qui est concluant: on a trouvé chez vous quarante-sept chapeaux. (*Rires.*)

LE PRÉVENU.—Preuve qu'on ne va pas nu-tête quand on a quarante-sept chapeaux.

M. LE PRÉSIDENT.—La seule preuve, c'est que votre spécialité est le vol des chapeaux aux patères des cafés.

LE PRÉVENU.—Mais pas du tout; c'est des chapeaux que j'ai achetés; c'est mon habitude comme il y en a d'avoir qui achètent beaucoup de linge; moi, les chapeaux, c'est mon goût; un jour, je mets l'un; un autre jour, je mets l'autre.

M. LE PRÉSIDENT.—Mais ils sont tous de mesures différentes.

LE PRÉVENU.—Parce que ma chambre est humide, et on sait que l'humidité rétrécit.

M. LE PRÉSIDENT.—Eh bien, et ceux qui sont trop larges?

LE PRÉVENU.—Ça doit venir de la chaleur; tout le monde sait que la chaleur.... Enfin pour ce qui est du chapeau de monsieur, je vous dis: "Je suis très étourdi, j'ai pas de tête du tout."

Le Tribunal condamne à six mois de prison le prévenu, qui a vraiment trop de chapeaux pour un homme qui n'a pas de tête.

L'espionnage par les pigeons voyageurs en France.

Le Petit Journal, de Paris, a publié les lignes suivantes:

"Le *Petit Journal* a, récemment, signalé le danger que présentait, au point de vue de la défense nationale, l'organisation incomplète de la colombophilie militaire. Cette question des pigeons voyageurs, dont on se préoccupe beaucoup aujourd'hui, vient d'être partiellement résolue, grâce aux récentes circulaires ministérielles qui établissent une surveillance étroite des colombiers.

"La décision prise est d'une importance capitale, aussi tous nos confrères l'approuvent-ils sans réserve. Plusieurs d'entre eux rendent hommage à cette occasion à M. Charles Sibille qui avait, en effet, à diverses reprises, et depuis longtemps déjà, signalé l'existence en France des colombiers clandestins soudoyés par l'étranger...."

Ceci venait après une interview de M. Sibillet publiée par la *Paix*, de Paris, et reproduite par plusieurs journaux de France, en les termes suivants:

"Loin d'entraver les sociétés, la surveillance officielle non seulement assurera la sécurité publique mais encore empêchera nos couvés d'être maltraitée comme simples chargeuses de volaille.

"Quant au danger des colombiers clandestins, il est malheureusement bien prouvé.

"Voici ce que les intéressés en sont dit: Un colombier improvisé à la veille des hostilités attirerait l'attention du voisinage; car les agglomérations pigeonnières ne tardent pas à signaler leur présence par l'odeur et les roucoulements continus.

"Au contraire, un colombier, existant depuis longtemps et ayant participé aux concours français, ne susciterait aucun éveil, ses habitants habituels eussent-ils été expédiés au-delà de la frontière et remplacés par les pigeons résidant ordinairement en pays ennemi ou soudoyé.

"Il n'y a rien qui ressemble plus à un pigeon qu'un autre pigeon.

"L'échange aurait permis au contrait donc à l'ennemi de correspondre régulièrement avec ses agents installés à Paris ou toute autre place, lesquels au fur et à mesure du retour de leurs vrais pigeons revenant portaient de dépêches, répondraient sans être inquiétés, en lâchant un à un leurs pensionnaires momentanés faisant eux aussi fonctions de messagers. Ceux-ci, aussitôt libres, quitteraient la France pour rentrer rapidement en Allemagne, en Belgique ou ailleurs.

"Voilà pourquoi l'on a raison de redouter la colombophilie étrangère au dedans comme au dehors."

La Paix a conclu ainsi:

"L'exposé des vues de M. Sibillot qui soutient la cause de la colombophilie exclusivement militaire depuis bientôt huit ans, explique clairement pourquoi les récentes décisions des ministres de la guerre et de l'intérieur étaient nécessaires pour parer, à la première alerte, à toute éventualité dangereuse."

L'esprit aux champs.

On reprochait à un paysan, très riche, mais encore plus égoïste, de laisser ses fils dans le besoin.

—Ils manquent de tout, ils ont faim, ils souffrent, tandis que vous, vous êtes dans l'opulence. Vous vous soignez comme un millionnaire, et vous dépensez tous vos revenus pour vous même.

—C'est dans l'intérêt bien entendu de mes enfants, répliqua le vieux madré. Quand le tronc se porte bien, il est impossible que les branches soient malades.

Un aventurier a fait la connaissance d'une jeune fille et lui a promis le mariage. On a accompli les premières formalités à la mairie, lorsqu'un beau jour, il se ravise et déclare qu'il restera célibataire.

—Mais vous ne pensez pas, lui dit quelqu'un, les bancs sont publics!

—Les bancs! je m'assois dessus!

NECROLOGIE.

MLLE MARIA FORNARIS.

La mort de Mlle Fornaris a surpris et émue douloureusement ses nombreux amis. Douée d'une santé robuste, elle paraissait devoir vivre encore de longues années, et elle-même à qui elle était unie par les liens d'affection les plus étroits étaient loin de supposer qu'elle fut si près de sa fin.

Mlle Fornaris appartenait à une vieille et distinguée famille espagnole. Elle était charmante et gracieuse, intelligente et instruite, sa réputation de beauté était autrefois bien établie dans le quartier français de la Nlle-Orléans.

Pendant nombre d'années elle a pris une part active à toutes les œuvres de charité dont les dames de notre ville sont coutumières, et la connaissait volontiers et ses conseils étaient écoutés. Quand il s'agissait de secourir les orphelins et les pauvres, on sollicitait son patronage, on lui demandait son avis sur les œuvres les plus propres à porter un remède immédiat aux souffrances et aux douleurs des déshérités.

Modèle de toutes les vertus chrétiennes, elle vivait dans l'ombre et cachait avec soin la main qui donnait généreusement, qui prodiguait les secours aux malheureux. Sa mémoire vivra toujours dans les cœurs de ceux qu'elle a comblés de ses bienfaits.

Ses restes reposent dans le cimetière de la rue Louisa.

PALETOU.—Décédé hier, lundi, 14 décembre 1891, à 6 heures et demie du soir, à l'âge de 47 ans, GEORGE PALETOU, natif de Pau, département des Basses Pyrénées. Son oncle et nombreux amis sont priés de assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, 15 décembre, à 10 heures de matin, de ses dernière résidence, No 102 rue Ste-Anne, entre Bourbon et Dauphine.

Par ordre de Président.

ALEX. LAZARE, Secrétaire

15dée—1f

Société de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pelican.

Les officiers et membres sont requis de se réunir avec Badge à leur salle, No 51 rue Bienville, aujourd'hui mardi, 15 décembre 1891, à 2 1/2 heures A.M., pour assister aux funérailles de leur frère décédé, JOSEPH PALETOU, âgé de 47 ans, natif de France.

Par ordre de

A. L. TISSOT, Président.

ELIE LAMBERT, Secrétaire aux finances.

15 déc—1f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé le 14 courant à 6 heures A.M. Al'âge de 47 ans le Sociétaire GEORGE PALETOU, natif de Pau, Département des Basses Pyrénées. Messieurs les Membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois de décembre, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures A. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Ste-Anne, No 102, entre Bourbon et Dauphine.

Par ordre du Président. JOS. BAYLE.

A. LA FRANÇOIS, Secrétaire. 15 déc—1f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé, le 14 décembre, à 6 heures A. M., à l'âge de 47 ans, le sociétaire FRANÇOIS PARGMAN, natif de Milan, Département du Gers, France. Messieurs les membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois de décembre, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Broad et Canal.

Par ordre du Président. J. BAYLE.

A. LA FRANÇOIS, Secrétaire 15 déc—1f

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le par. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,

SEUL AGENT,

129 rue Royale, coin Toulouse.

6 jui—

AVIS.

Nous, soussignés, marchands au détail de vêtements et d'articles de toilette, de chapeaux et de chaussures, nous engageons ici à fermer nos magasins du moisons d'affaires tous les dimanches et tous les soirs à 6 heures, les samedis exceptés, durant la semaine qui précédera le Mardi Gras et celle qui le suivra, observe aussi: la ville de la Vieuxmai et du 15 Décembre au 2 Janvier, également chaque année. La convention prendra effet le 2 Janvier 1892.

Marchands de vêtements et d'articles de toilette.

A. Meyers & Bro.	L. Girot.
M. B. Stevens & Co.	Rosenthal Bros.
L. Godchaux.	J. Rosé.
D. Meyer & Sons.	Cohn & B.
M. Greenwood.	J. Goldstein.
M. E. Levy & Co.	I. Helt.
Mayer Israel & Co.	M. H. Rothschild. (Mlle Parlors)
Marx Bros.	Terry & Judah
W. F. T. Meir.	J. Kraus & Bro.
H. Aron.	A. Raukel.
L. Israel.	L. Weil.
J. Rowsky.	M. Linn & Co.
Leonard & Co.	Félix Bachemin.
J. G. Proudance.	Chapeaux.
Frank A. Fox.	R. K. Lee Hat Store,
J. D. Adams.	(M. Jarquesin).
Reinberg & Levy.	(The G. H. Hire.
	Parlors).
	Chaussures.
M. Pokotow.	L. Hasenauer.
J. Bigee & Son.	V. Bernhardt.
W. Behne.	A. Darion.
J. A. Bates.	Keiffer & Hirsch.
Gab Brown.	

15 déc—1f 29

On demande immédiatement.

Un Américain,	Un Canadien,
Un Anglais,	Un Suédois,
Un Irlandais,	Un Français,
Un Allemand,	Un Espagnol,
Un Danois,	Un Norvégien,
	Un Russe.

Chacun devant grouper et escorter neuf (9) des nationaux pour y aller, part à un tournoi international dit "Zug of War Tournament" qui aura lieu dans la Salle de l'Artillerie Washington, en janvier. Chaque groupe devra signer des articles de convention et souscrire aux règlements qui seront publiés. Les intéressés sont sommés d'argenter adéquate comme prix. Fédérance à LOUIS A. ROBERTSON, Directeur, Salle 29 rue Carondelet 25.

15 déc—PP

CADEAUX de Noël et de Jour de l'An—Diamants, montres, bijoux—à bas prix—Bouvier et Dumas. 6 déc—1 m

LIVRES français et espagnols—Journaux—Importation directe—24 Passage de la Bourse, correspondance Dumas. 12déc—

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert; mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'impureté du Sang, une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. La Salsepareille d'Ayer agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Quatre flacons de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette traitresse maladie, la Scrofule, est la cause fertile d'innombrables maux; la Consomption étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de vilaines taches, qui proviennent de sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies dont elles annoncent mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix $1; six flacons, $5.

Assurances et Banques.

Germania National Bank.—Nlle-Orléans, 13 décembre 1891.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette banque pour l'exercice 1892 sera tenue dans le local de ladite banque, No 102 rue du Canal, MARDI, 12 janvier, 1892, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. L. BERCIER, Caissier

15 déc au 12 janv 1so

National National Bank de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1891.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Banque pour l'année 1892 sera tenue dans le local de la dite Banque, MARDI, 12 janvier 1892, de midi à 2 heures de l'après-midi.

JAS J. TARLETON, Caissier.

16 déc—15 déc au 12 janv 1so

New Orleans Insurance Association.—No 26 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1891. Conformément à l'Article VI de la Charte une élection pour douze Directeurs, pour servir pendant l'année suivante, sera tenue au bureau de l'Association ce Mardi, 12 décembre 1891, de 11 heures A. M. à 1 P. M.

GEO. LAMAUS, Jr. Secrétaire.

10 déc—10 an 28 int

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 11 décembre 1891.—Les actionnaires de cette banque sont prévenus que l'élection annuelle suivant l'article IX de la Charte de 7 Directeurs pour le service de l'année prochaine, aura lieu dans la salle de la banque, LUNDI, 21 décembre, de 10 heures du matin à 2 heures de soir.

A. S. BRAUD, Caissier.

11 déc—11f

Bureau de la Compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans.—No 3 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans 11 décembre 1891.—Conformément à la section 2 Article 4 de la Charte, une élection de douze Directeurs pour servir pendant l'année suivante aura lieu au bureau de la Compagnie lundi 28 décembre 1891, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

11 déc au 28

$500 de Récompense!

Nous donnerons la susdite somme pour toutes les maladies du foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr West pour le foie, lorsque les prescriptions ne sont suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une action douce. Les grandes boîtes contenant 30 pilules 25 cents. Méfiez-vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez H. TUMA, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, La. 1er sept—1an VetC

Bureau de New Orleans City & Lake Railroad Co. No 102 rue du Canal, second étage—Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1891.—Comme requis par l'Art de XI de la Charte, avis est ici donné qu'une élection pour nommer douze directeurs, pour servir durant la nouvelle année, sera tenue au bureau de la compagnie LUNDI, 21 décembre 1891, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M.

Le livre de transfert sera fermé dix jours avant la date fixée pour l'élection, qui est de 11 au 21.

C. W. BREDOW, Secrétaire.

6 déc—6 an 21

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 8 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président.
EDW. J. BURKT, Vice-Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

M. Abascal.	H. Larousini.
Edw. J. Robert.	Jos. Bayle.
Jos. Jurisch.	Unat. Pilot.
M. Gally.	J. F. N. Bacqué.
E. J. Desmarest.	Chas. E. Schmidt.
J. W. Richards.	Jules